

Image not found or type unknown



Succession compliquée

Par **kiara2102**, le **09/08/2011** à **02:52**

Bonjour, rn Mon père est décédé en octobre 2010, il s'était marié en 1983 avec une femme en Allemagne, cette femme ayant 3 enfants avec un autre homme. Mais en Allemagne les enfants prennent le nom de leur mère ils ont donc pris le nom de mon père de part le nom marital de cette femme!! Mon père avait demandé le divorce mais refusé par sa femme la demande est restée en cours, sachant que depuis 1985 ils ne vivent plus ensemble, mon père décédé est donc toujours marié avec cette femme et elle rentre donc dans la succession, mes questions sont les suivantes : si elle venait elle aussi à décéder pendant que la succession est en cours, est-elle retirée de la succession automatiquement ou ses 3 enfants deviennent bénéficiaires de ses parts même si la succession n'est pas encore terminée ou est-ce que tout me revient automatiquement ?? et les enfants de cette femme ne sont pas héritiers si ??? merci d'avance pour vos réponses